

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
En Mairie de Grandris le MARDI 28 MARS 2023 A 20 H 00
Convocation du 22 mars 2023

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Frédéric CORGIER, Estelle LECANU, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Jean-Pierre GOUDARD, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER

Excusé(e) : Ludivine CHAUMERON (pouvoir à Estelle LECANU), Lionel GUIARD (pouvoir à Jean-Pierre GOUDARD), Aurélien DELHOMME, Eric BOUHANA

Absent(e) : Guillaume CHATAIGNER

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Guillaume LECANU

Procès-verbal du dernier conseil municipal (28/02/2023).

Aucune remarque, le procès-verbal sera publié dans les jours qui viennent.

DEMISSION D'OLIVIER GUYOMAR ET ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Olivier GUYOMAR a présenté sa démission pour raisons personnelles (déménagement en région lyonnaise dans les mois à venir).

Sa démission est effective au 15/03/2023.

Il est proposé de maintenir le nombre d'adjoints à 4 personnes. La décision est acceptée à l'unanimité.

Frédéric CORGIER se présente comme candidat au poste d'adjoint.

Après vote à bulletin secret, Frédéric CORGIER est élu à l'unanimité 3^{ème} adjoint.

Pascale JOMARD désigne Nadine BOUILLON au titre de conseillère municipale déléguée. Cette nomination est effectuée au 01/04/2023.

TABLEAU DES INDEMNITES ELUS 2023

L'assiette maximum des indemnités des adjoints est de 4 fois 19.8% de l'indice 1027, soit 79.2% de cet indice. Il est proposé de diviser cette assiette entre les 4 adjoints et la conseillère déléguée, ce qui porte les indemnités à 15.84% de l'indice 1027 pour chacun.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2022

Guillaume LECANU présente le compte administratif 2022.

Fonctionnement / Dépenses

	Budget 2022	Réalisé 2022
Charges à caractère général	213 210,00	194 485,71
Charges de personnel	290 600,00	278 255,98
Autres charges de gestion courante	199 900,00	193 142,86
Charges financières	12 360,00	12 353,27
Charges exceptionnelles	17 100,00	14 606,90
Dépenses imprévues	10 090,00	0,00
TOTAL	743 260,00	692 844,72

Fonctionnement / Recettes

	Budget 2022	Réalisé 2022
Atténuation de charges	14 000,00	6 939,76
Produit des services	44 300,00	54 934,29
Impôts et taxes	290 510,00	292 258,50
Dotations et participations	318 200,00	344 495,07
Autres Produits	26 250,00	43 038,72
Résultat reporté	50 000,00	50 000,00
TOTAL	743 260,00	791 666,34

Résultat Fonctionnement : + 98 821,62 €

Investissement / Dépenses

	Budget 2022	Réalisé 2022
Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00
OP – Bâtiments communaux	23 000,00	17 869,38
OP – Acquisition de matériel	15 000,00	8 058,83
OP – Signalétique	14 500,00	14 083,62
OP – Bornes incendies	3 600,00	0,00
OP – Voierie	20 000,00	17 787,60
OP – Odysée	122 000,00	119 655,61
OP – Cantine	4 500,00	4 410,00
OP – Patrimoine	20 000,00	8 972,00
OP – PLU	6 000,00	1 800,00
OP – Aménagement place	660 000,00	908,00
Emprunts	39 520,00	39 513,92
Subventions	7 000,00	0,00
Dépenses imprévues	2 100,00	0,00
TOTAL	947 220,00	233 058,96

Investissement / Recettes

	Budget 2022	Réalisé 2022
Subventions	424 440,00	67 221,00
Emprunts	226 600,00	250 000,00
Dotations	137 383,00	147 351,78
Solde reporté	158 797,00	158 797,00
TOTAL	947 220,00	623 369,78

Résultat Investissement : + 390 310,82 €

Le compte administratif du centre de santé est présenté par Guillaume LECANU :

Fonctionnement / Dépenses

	Budget 2022	Réalisé 2022
Charges à caractère général	7 000,00	749,36
Charges de personnel	38 150,00	0,00
Autres charges de gestion courante	310,00	0,00
Dépenses imprévues	190,00	0,00
TOTAL	45 650,00	749,36

Fonctionnement / Recettes

	Budget 2022	Réalisé 2022
Remboursement sur rémunération	2 500,00	0,00
Autres prestations de service	25 000,00	0,00
Dotations et participations	18 150,00	800,00
TOTAL	45 650,00	800,00

Résultat Fonctionnement : +50,64 €

Aucun mouvement en investissement concernant le centre municipal de santé.

Guillaume LECANU annonce que les comptes administratifs 2022 sont identiques aux comptes de gestion 2022 pour le budget principal et le budget secondaire du CMS.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés à l'unanimité des votants (le maire ne participe pas à ce vote).

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Guillaume LECANU présente une proposition d'affectation des résultats 2022.

Résultat 2022 à affecter : 98 821,62 € :

Affectation en fonctionnement : 33 000 €

Affectation en investissement : 65 821,62 €

Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

Résultat 2022 du budget du CMS : 50,64 €

Affectation en fonctionnement : 50,64 €

Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2023

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition sans augmentation :

- Taxe foncière bâti : 25.34%, taxe foncière non bâti : 34.95%
- Taxe d'habitation sur résidence secondaire : 7.20%

La décision est adoptée à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes aux associations sont proposées (Montants en Euros) :

Anciens combattants	100
ADHA	800
AGRAF	250
Club du sapin vert	250
Country	150
Echo de la montagne	1 000
EGJL	1 000
Douceur de vivre	300
C'est quoi ce baz'art	400
Prévention routière	250
Aikido club de Grandris	150
Association de chasse	150
JSP	300
VHB	9 794,30
HVA Culture	3 295,70

Les élus présidents d'association ne participent pas au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

La mairie demandera à l'association de chasse de la prévenir des lieux de battue, dans la mesure du possible.

SYDER

La commune a le choix de répartir les dépenses du SYDER en deux formes :

- Budgétisation
- Fraction en fiscalisation

Il est proposé de maintenir 100% de ces dépenses en budgétisation.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION DU BUDGET 2023

Le budget principal est présenté par Guillaume LECANU

Fonctionnement / Dépenses

	Budget 2022	Budget 2023
Charges à caractère général	213 210,00	238 920,00
Charges de personnel	290 600,00	311 580,00
Autres charges de gestion courante	199 900,00	154 200,00
Charges financières	12 360,00	11 800,00
Charges exceptionnelles	17 100,00	0,00
Dépenses imprévues	10 090,00	21 860,00
TOTAL	743 260,00	738 360,00

Fonctionnement / Recettes

	Budget 2022	Budget 2023
Atténuation de charges	14 000,00	15 000,00
Produit des services	44 300,00	51 100,00
Impôts et taxes	290 510,00	307 510,00
Dotations et participations	318 200,00	304 500,00
Autres Produits	26 250,00	27 250,00
Résultat reporté	50 000,00	33 000,00
TOTAL	743 260,00	738 360,00

Investissement / Dépenses

	Budget 2022	Budget 2023
Immobilisations corporelles	10 000,00	5 000,00
OP – Bâtiments communaux	23 000,00	20 000,00
OP – Acquisition de matériel	15 000,00	13 000,00
OP – Signalétique	14 500,00	5 500,00
OP – Bornes incendies	3 600,00	3 600,00
OP – Voierie	20 000,00	18 000,00
OP – Odyssée	122 000,00	0,00
OP – Cantine	4 500,00	65 000,00
OP – Patrimoine	20 000,00	5 500,00
OP – PLU	6 000,00	4 000,00
OP – Aménagement place	660 000,00	395 000,00
Emprunts	39 520,00	52 000,00
Subventions	7 000,00	7 000,00
Dépenses imprévues	2 100,00	21 980,00
TOTAL	947 220,00	615 580,00

Investissement / Recettes

	Budget 2022	Budget 2023
Subventions	426 840,00	134 440,00
Emprunts	226 600,00	0,00
Dotations	134 983,00	90 829,18
Solde reporté	158 797,00	390 310,82
TOTAL	947 220,00	615 580,00

Le budget principal est adopté à l'unanimité.

Le budget du centre de santé est présenté par Guillaume LECANU

Fonctionnement / Dépenses

	Budget 2022	Budget 2023
Charges à caractère général	7 000,00	7 000,00
Charges de personnel	38 150,00	38 150,00
Autres charges de gestion courante	310,00	310,00
Dépenses imprévues	190,00	190,00
TOTAL	45 650,00	45 650,00

Fonctionnement / Recettes

	Budget 2022	Budget 2023
Remboursement sur rémunération	2 500,00	2 500,00
Autres prestations de service	25 000,00	25 000,00
Dotations et participations	18 150,00	18 099,36
Résultat reporté	0,00	50,64
TOTAL	45 650,00	45 650,00

Budget d'investissement :

Dépenses – Matériel et outillage : 25 000 €

Recettes – Subventions : 25 000 €

Le budget du centre de santé est adopté à l'unanimité.

URBANISME : DROIT DE PREEMPTION

Quatre biens sont présentés à la commune pour préemption.
La commune décide de ne pas préempter ces biens.

COMMISSIONS COMMUNALES

FLEURISSEMENT

La commission travaille à la plantation de nouvelles espèces, notamment des vivaces, moins gourmandes en eau, résistantes à la sécheresse et au gel.

ECOLE

La commune a mis en place l'accueil périscolaire pour les journées de grève suivies par les enseignants. La première journée de grève a permis d'accueillir 6 enfants.

La dernière journée de grève a vu le nombre d'enfants accueillis augmenter fortement (20 enfants).

Les repas du midi sont apportés par les parents et tirés du sac.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Un évènement d'accueil est prévu le Vendredi 31 Mars.

ANCIENS

La directrice de l'EHPAD a invité les bénéficiaires des repas (10 personnes) à rencontrer les cuisiniers. Un repas autour de cet objectif est prévu le 15 Mai.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à la réunion concernant la rénovation de la place des platanes, une modification du positionnement des marchands a été effectuée lors du marché du jeudi. L'expérience doit être renouvelée afin de s'assurer des contraintes éventuelles (ombre et ensoleillement notamment).

Le 26 Novembre 2023, Grandris accueillera la « Rhône Orientation » (Course d'orientation annuelle drainant environ 1200 participants). Un comité d'organisation est monté avec des membres du conseil municipal afin de s'assurer de la bonne organisation de cette manifestation.

VOIRIE

La commune change de prestataire pour le fauchage.

BATIMENTS

Les travaux à l'intérieur de l'église seront réalisés la semaine du 17 avril.

COMMEMORATION du 8 mai

Le rendez-vous au monument aux morts est à 11h15.

La Séance est levée à 22H30